

Réf: Dossier 340721

Avis de constitution

SOCIETE « DIMAN BEACH »

Siège ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON,
A NIANGON RESIDENCE LAURIERS 1, LOT VILLA 121, 14
BP 596 ABIDJAN 14., Lot VILLA 121, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIMAN BEACH »

Objet : TOUTES ACTIVITES D'HEBERGEMENT, DE LOISIR, D'AGRICULTURE, D'ELEVAGE, DE PISCICULTURE, ETC...

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON,
A NIANGON RESIDENCE LAURIERS 1, LOT VILLA 121, 14
BP 596 ABIDJAN 14., Lot VILLA 121, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle DOUMBIA SALAMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09292 du 20/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55066/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

